



Charbonnier les Mines

BULLETIN MUNICIPAL n°73

EDITO

L'année dernière, à la même époque, alors que la crise sanitaire n'a pas touché sa fin, il nous fallait appeler à la responsabilité de tous pour lutter contre la Covid 19. Cette année, j'en appelle à la responsabilité de tous, dans notre quotidien, pour minimiser nos dépenses énergétiques.

L'augmentation de l'énergie et des produits de première nécessité vont avoir un impact non négligeable sur les différents budgets (familiales et collectifs).

Le prochain budget de notre commune devra s'appuyer sur trois fondamentaux : **maîtriser nos dépenses énergétiques, ne pas augmenter les taux d'imposition communaux** tant nous sommes tous impactés par cette crise économique, **poursuivre les investissements nécessaires**.

La commission des travaux a été chargée d'établir un plan d'action sur l'ensemble des bâtiments communaux afin de mettre en place un programme d'économie d'énergie. Pour la période des fêtes, afin de ne pas se priver de la magie de Noël, nous avons décidé de maintenir l'éclairage des illuminations tout en restreignant la quantité et la durée. J'en profite pour féliciter le Conseil Municipal des Jeunes, la Team Charbo et les conseillers municipaux qui ont égayé nos rues de magnifiques décorations. Concernant l'éclairage public, je suis tout à fait conscient que la décision de couper l'éclairage de 22h30 à 06h00, de la couper totalement l'été, a pu impacter le sentiment d'insécurité. Mais, outre le fait de lutter contre la pollution nocturne, cette décision nous permet de réaliser de substantielles économies. Nous allons poursuivre la modernisation et le rajeunissement de notre parc par l'emploi de leds, moins énergivores. De nombreux dispositifs d'aide sont actuellement proposés aux particuliers pour améliorer l'efficacité énergétique de leur logement ou encore réduire leur consommation d'énergie. Je vous encourage à contacter les services de l'Agglo Pays d'Issoire pour plus d'informations.

Concernant les taux d'imposition, la municipalité prend ses responsabilités dans ce domaine en ne décidant aucune hausse. Si vous constatez des augmentations de la taxe foncière, celles-ci sont dues à l'augmentation des bases fiscales qui sont corrigées et modifiées par l'Etat.

Concernant les investissements, outre les programmes d'économie d'énergie, devrait débuter cette année le programme d'aménagement du quartier Montagnat. Retardé par la période Covid, le diagnostic assainissement enfin réalisé, les travaux devraient débuter fin d'année 2023. Enfin, suite à un certain nombre d'incivilités, nous avons décidé d'installer un système de vidéo protection sur notre commune dans le premier semestre de l'année.

Après la très belle réussite du 1^{er} Charbo fait son show, je ne peux que souhaiter totale réussite à la 2^{ème} édition de la course de caisses à savon. Merci à mon adjoint M. Besson, aux membres de sa commission, aux associations et à l'ensemble des bénévoles pour cette animation, preuve que l'implication de tous permet de faire vivre et vibrer notre village.

Je serai heureux de vous retrouver pour la traditionnelle cérémonie des vœux le vendredi 20 janvier 2023 à 18h30 à la salle polyvalente.

Je vous souhaite une bonne et heureuse année 2023, tournée vers le meilleur pour chacun d'entre vous.

Avec tout mon dévouement,

Pascal Berthelot

Maire de Charbonnier-les-Mines

L'équipe municipale vous souhaite
une année 2023 sereine et en bonne santé !



ComMaVille : une nouvelle façon de communiquer et de s'informer

Afin de diffuser des informations sur notre Commune, n'hésitez pas à télécharger sur votre smartphone l'application **ComMaVille**. C'est entièrement gratuit.

Elle permet de diffuser en temps réel des informations à destination des administrés, d'alerter la population en cas d'urgence, de travaux, d'intempéries, de signaler des événements culturels ou festifs.

Depuis janvier 2020, l'application recense entre 800 et 1 100 connexions par mois.



POINT SUR LES TRAVAUX

Cette année reste une année de transition. Malgré une situation économique difficile et une complexité de certains dossiers qui nécessitent plusieurs années de préparation, la Commune a réalisé quelques investissements en 2022 :

Tout d'abord, des travaux de rénovation de l'éclairage du terrain de foot ont permis d'améliorer la vision lors des entraînements et des matchs nocturnes, mais également une économie considérable de l'éclairage. Ce projet s'élève à 17 878.16 € H.T. La Commune a obtenu de l'Agence Nationale du Sport une subvention de 6 167.97 € dans le cadre du plan France Relance et une subvention du TE 63 (Syndicat d'Éclairage du Puy de Dôme) d'un montant de 5 855.10 €.



Dans le cadre de la poursuite des travaux de reprise de concession dans l'ancien cimetière, les travaux de construction d'un ossuaire viennent d'être achevés.

Ensuite, les portes de l'école maternelle et de la mairie ont été remplacées pour un montant de 4 363.96 € H.T, pour l'une et 5 098.00 € H.T pour la seconde. La Commune a sollicité le fonds de concours mis en place par l'agglomération pays d'Issoire pour ces travaux.



La toiture des vestiaires du stade de foot a également été remplacée pour un montant de 13 652.50 € H.T. Ces travaux font l'objet également d'une demande de fonds de concours auprès de l'Agglomération pays d'Issoire.

Des travaux de voirie ont été réalisés avec la pose d'une bicouche, chemin de Rissavet. Le montant s'élève à 26 021.00 € H.T., financé par le Conseil départemental dans le cadre du F.I.C. (Fonds d'intervention communale) et par l'Agglomération pays d'Issoire, dans le cadre du fonds de concours.

Enfin, la situation sanitaire s'étant améliorée, la cantine a retrouvé ses locaux habituels. Mais, le prestataire des repas fournit ceux-ci en liaison froide. La Commune a donc acquis un four pour un montant de 4 540.10 € H.T.



Montant H.T. des travaux : 26 021 € H.T. €
Subvention Conseil Départemental : 3 552 €

Pour finir, la commission des travaux travaille sur le projet d'aménagement du bourg du quartier de Montagnat dont les premiers travaux devraient être lancés à l'automne 2023. Une réunion sera programmée dans l'année afin d'informer les habitants du quartier.

INFO SICTOM Issoire-Brioude

Voici les résultats du tri fait par les habitants de la commune. Pour aller plus loin dans la démarche, nous souhaitons mettre en place des composteurs de quartier et nous avons besoin de savoir qui souhaite participer et où nous devons les positionner : vous trouverez donc ci-joint un questionnaire à nous retourner en mairie avant le 31 janvier afin de nous permettre d'avancer sur ce projet.

Rappel : à partir de janvier 2024, les biodéchets (épluchures, déchets verts, rebut de cuisine etc ...) ne pourront plus être déposés dans les bacs gris et devront être compostés.



Le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE et CHARBONNIER LES MINES à l'œuvre pour une meilleure gestion des déchets !

Le compostage, une pratique en plein développement sur le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE !

En 2024, le tri à la source devra être généralisé sur tout le territoire français. Les déchets organiques, qui représentent 30 % du poids de nos bacs gris, ne pourront plus être collectés dans nos bacs à ordures ménagères. A cette date, chaque citoyen devra avoir à sa disposition une solution lui permettant de ne pas jeter les déchets organiques dans les ordures ménagères. L'échéance approche à grands pas !

Quelles sont les solutions à disposition des usagers ?



Le compostage individuel

Le S.I.C.T.O.M. propose aux usagers, depuis de nombreuses années, d'acquiescer des composteurs individuels. Si l'acquisition d'un composteur individuel vous intéresse, nous vous invitons à remplir et à nous retourner un bon de commande (disponible sur notre site internet).

Afin que la pratique du compostage soit accessible à tous, le S.I.C.T.O.M. équipe les communes en composteurs partagés. Au 31 octobre 2022, plus de **400 composteurs** partagés sont installés sur le territoire du S.I.C.T.O.M. ! Vous pouvez vous rapprocher du S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE et de votre Mairie pour lancer cette opération dans votre quartier !



Le compostage partagé

On composte à CHARBONNIER LES MINES !

33,41 % de foyers équipés en composteurs individuels

4 composteurs partagés installés



23.143 tonnes de déchets évités !

Le tri se simplifie. **100%** des papiers et des emballages vont dans le bac de tri.

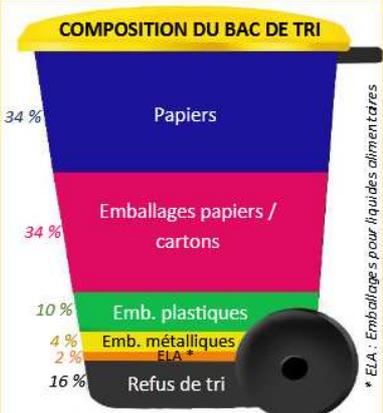
Papiers et emballages TOUS AU TRI!

De nouvelles habitudes de tri qui portent leurs fruits !

Depuis le 01 MAI 2021, les usagers ont de nouvelles habitudes de tri ! Dorénavant, plus de question à se poser, **TOUS les emballages vont dans le bac de tri !** En 2021, plus de 3 kg/hab/an d'emballages plastiques ont été collectés par rapport à 2019 !

STOP aux erreurs dans le bac de tri ! Seuls les papiers et les emballages sont admis. Les objets en plastique (arrosoirs, jouets, bassines, pots de fleurs décoratifs...), les masques, le verre et les déchets verts ne sont pas à déposer dans le bac de tri. Ces erreurs de tri sont coûteuses pour la collectivité, dangereuses pour les équipes qui travaillent en centre de tri et génèrent des incidents sur la chaîne de tri.

Vos bacs sont trop petits ? Il suffit de téléphoner au S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE pour réadapter la contenance de vos bacs.



Poursuite de l'optimisation des circuits de collecte

Le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE, dans un souci de maîtrise des coûts et d'impact environnemental, cherche sans cesse à optimiser ses circuits de collecte tout en préservant la qualité du service.

Afin de s'adapter à l'utilisation réelle du service, certaines communes ont vu leur fréquence de collecte modifiée. D'autres communes seront concernées prochainement.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE au 04 71 50 32 92. Consultez également notre site internet : www.sictom-issuire-brioude.com et notre page Facebook !



ETUDE DIAGNOSTIQUE DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT

La Commune de CHARBONNIER LES MINES avait lancé une étude de zonage d'assainissement en 2003 qui avait permis de délimiter les zones d'assainissement collectif ou les réseaux sont de type séparatif et les zones d'assainissement non collectif ainsi que les dysfonctionnements.

L'agglomération pays d'Issoire, compétente en matière d'assainissement depuis le 1^{er} Janvier 2020, a décidé d'engager une étude diagnostique sur le fonctionnement du système de collecte et de traitement des eaux usées sur la Commune de CHARBONNIER LES MINES :

L'objectif de cette étude est d'établir un état du réseau d'assainissement et de prévoir les aménagements nécessaires, à court, moyen et long terme pour permettre un bon fonctionnement du réseau.

Cette étude se divise en 4 phases distinctes :

- 1^{ère} phase : collecte et analyse des données de base, reconnaissance du réseau.
- 2^{ème} phase : campagne de mesures de débits et de prélèvement
- 3^{ème} phase : investigations complémentaires
- 4^{ème} phase : programme des travaux

L'entreprise SECAE, choisi par l'agglomération pays d'Issoire vient de rendre le rapport concernant la 1^{ère} phase. Dès 2023, la 2^{ème} phase sera réalisée.

CHARBO FAIT SON SHOW



Le 14 Juillet dernier, notre commune a retrouvé un souffle de festivités perdu maintenant depuis bien longtemps ... Cette première édition de « Charbo fait son show » fût un véritable succès et nous nous en réjouissons.

L'idée insufflée par la commission enfance jeunesse et animée par Nicolas Besson pour mettre sur pied cette journée festive et riche en animations a été largement portée par le soutien d'une soixantaine de volontaires pour la plupart membres des 12 Associations participantes et qui ont répondu présentes à cette sollicitation ainsi que par l'aide des entreprises locales.

Marché artisanal, défilé, caisses à savon, vélos fleuris, repas de cloture suivi de la retraite aux flambeaux et pour finir en beauté le traditionnel feu

d'artifice ... Rien y manquait !

« Victime de notre succès » nous ne pouvions renoncer à l'organisation d'une seconde édition . Nous recherchons donc du renfort pour l'organisation préalable mais aussi pour le bon déroulement de cette journée le jour J.

Si vous souhaitez apporter votre pierre à l'édifice en tant qu'organisateur ou en tant que bénévole le jour du 14 Juillet nous vous convions à notre réunion de préparation



le Vendredi 6 Janvier à 19 h 00 en salle des machines (carreau de la mine).



Sapeurs-pompiers

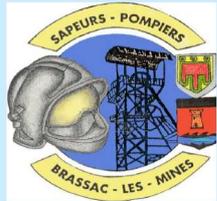
L'ensemble des sapeurs-pompiers de Brassac remercient les habitants de Charbonnier les Mines pour leur accueil chaleureux lors de notre passage pour le calendrier.

De plus, les Sapeurs-pompiers de Brassac les Mines recrutent, si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à prendre contact avec le chef de centre Capitaine ROCHE Olivier. En vous souhaitant nos meilleurs vœux pour 2023

Cordialement

Les sapeurs-pompiers de Brassac les Mines

Devenir Sapeur-Pompier
Volontaire du Puy de Dome



SAPEURS - POMPIERS
BRASSAC - LES - MINES

**Ça vous tente ?
REJOIGNEZ-NOUS !**

Centre de Secours de BRASSAC LES MINES
Contact : Capitaine Olivier ROCHE
Tel : 06 30 66 47 68
Mail : brassac@sdis63.fr
19 place du sauvage
63570 Brassac les mines

INFOS MAIRIE

Création d'une carte grise

Carte grise - Démarches administratives 2022 (Arnaque aux faux sites administratifs dans le département)

L'intégralité des demandes liées à la carte grise sont à effectuer sur internet sur le site officiel : <https://immatriculation.ants.gouv.fr/> et **UNIQUEMENT** sur ce site !

ATTENTION !

Il existe d'autres sites frauduleux, dont l'apparence donne l'impression d'avoir à faire à un site gouvernemental, qui proposent les démarches pour le certificat d'immatriculation pour un coût supérieur. Afin de vous informer correctement sur le prix réel de la carte grise et en cas de perte de votre certificat d'immatriculation, veuillez consulter le site de la préfecture

Si vous éprouvez des difficultés à effectuer votre demande sur le site officiel, vous pouvez vous tourner vers un garagiste agréé par la préfecture qui vous aidera pour vos démarches.

Cantine

Elle a retrouvé son emplacement originel à côté des classes primaires. C'est toujours ETAPE 43 qui nous livre les repas en liaison froide et nous nous sommes équipés d'un four pour réchauffer les plats. Le service se fait en 2 fois.

Suite aux 2 augmentations de 10% en septembre dernier et de 12% en janvier prochain de notre prestataire ETAPE43, nous avons pris la décision lors du conseil municipal de décembre de prendre à notre charge l'augmentation de septembre et la moitié de celle de janvier : le prix du repas va donc passer à 4.20€ au 1^{er} janvier 2023.

Merci au personnel communal pour les efforts faits lors de cette crise COVID et pour leur capacité d'adaptation à la salle polyvalente.

Rappel :

Nous rappelons que l'inscription à la cantine doit se faire en mairie **IMPERATIVEMENT** le mardi avant 16h30 pour la semaine suivante. Nous n'accepterons plus les enfants inscrits après cette date. Toute réclamation concernant les repas est à faire en mairie.

Logements locatifs et étiquette énergie : des changements en perspective !

Quelques dates clés à retenir :

▪ Depuis le 24 août 2022 : gel des loyers énergivores

Si un logement est classé en F ou G, le propriétaire bailleur ne peut pas :

- Appliquer un loyer supérieur à celui du précédent locataire lors de l'établissement du nouveau bail
- Procéder à la révision annuelle du loyer en cours de bail
- Proposer une augmentation de loyer lors du renouvellement du bail
- Majorer le loyer en cours de bail à la suite de travaux d'amélioration

Cette mesure de la loi Climat et résilience n°2021-1104 du 22 août 2021 est applicable aux contrats de location conclus à compter du 24 août 2022. Elle s'appliquera aussi aux baux en cours pour ceux qui seront reconduits tacitement ou renouvelés après le 24/08/2022.

Sont concernés :

- Les logements loués nus ou meublés à usage d'habitation principale (parc privé de droit commun, logements communaux appartenant au domaine privé de la commune soumis à la loi du 6 juillet 1989)
- Les logements loués dans le cadre d'un bail mobilité.

A ce jour, les logements HLM ne sont pas concernés, ainsi que les logements communaux appartenant au domaine public de la commune.

▪ A compter du 1^{er} janvier 2023 : critère de performance minimale à respecter

Le niveau de performance énergétique d'un logement décent devra être inférieur au seuil de 450 kWh/m²/an d'énergie finale. Par opposition à l'énergie primaire, il s'agit de l'énergie qui est livrée chez vous (gaz, fioul, bois ou électricité) et qui correspond à la facture de votre fournisseur d'énergie. Cette mesure sera applicable pour les contrats conclus à compter du 1er janvier 2023.

▪ A partir de 2025

Le niveau de performance d'un logement décent sera établi selon l'étiquette du Diagnostic de Performance Énergétique (DPE). Ce niveau devra être compris :

- A compter du 1er janvier 2025, entre la classe A et la classe F
- A compter du 1er janvier 2028, entre la classe A et la classe E
- A compter du 1er janvier 2034, entre la classe A et la classe D
(Modalités suivant décret à paraître)

Besoin d'informations complémentaires sur ce point ?
ou pour toutes questions juridiques, fiscales, techniques sur l'habitat, votre réflexe :

ADIL 63

Maison de l'Habitat, 129 avenue de la République, 63100 Clermont-Ferrand
04.73.42.30.75 / www.adil63.org

Recrudescence de la grippe aviaire

Dans un contexte sanitaire marqué à la fois par la persistance du virus et par la forte activité migratoire des oiseaux sauvages, le Gouvernement a placé l'ensemble du territoire au niveau de risque **ELEVE** vis-à-vis de la grippe aviaire appelée influenza aviaire, depuis le 11 novembre 2022.

Pour éviter la contamination des élevages de volailles, il est nécessaire de renforcer les mesures chez tous les détenteurs de volailles dans le département du puy de Dôme :

- **Mise à l'abri de toutes les volailles ou, à défaut, application de filets de protection.**
- **Interdiction de rassemblements de volailles (foire, exposition, marché, etc...)**
- **Transport et lâcher de gibier à plumes soumis à condition.**
- **Surveillance active des volailles et autres oiseaux détenus.**

Ces mesures ont pour but d'empêcher l'introduction du virus dans les élevages et d'éviter sa diffusion. Ces recommandations s'adressent aux élevages importants mais également aux particuliers détenteurs d'oiseaux de basse-cour et d'ornement.

Une précision : en cas de découverte d'oiseaux morts dans la nature, soyez prudent ! Contactez l'Office français de la Biodiversité (OFB) en charge de la collecte et du transport des cadavres en vue d'analyse : ☎ 04-73-16-26-00 - Adresse mel : sd63@ofb.gouv.fr

COMMISSION ENFANCE JEUNESSE

Les enfants du CMJ (Conseil Municipal des Jeunes) ont participé aux festivités du 14 juillet, à la décoration de cette journée, en faisant aussi partie pour 2 d'entre eux du jury des caisses à savon et en participant aux vélos fleuris pour d'autres.

Un break le temps des vacances et de la reprise de l'école et les voilà déjà de retour, mise en place des décorations faites par la « Team Charbo » sur le rond-point, préparation des parcours de découverte de notre village qui devrait être terminé pour le printemps, nous sommes dans les derniers préparatifs, après avoir créé les circuits et les avoir testés, le fléchage devait être terminé en février/mars.

Pour l'heure et depuis le 11 novembre, notre CMJ est très demandé, décoration de Noël à l'initiative de l'association de la « Team Charbo » : merci à Véronique et Françoise, la cérémonie de la Sainte Barbe des pompiers de Brassac les Mines où Lana a pu remettre des médailles à différents pompiers, en compagnie de Madame la Députée, de Monsieur le Conseiller Départemental et Maire de Brassac les Mines et des membres du CMJ de Brassac les Mines. Est venue ensuite la cérémonie sur la stèle du Puits Sainte Alexandre. Une visite du conseil départemental était prévue pendant les vacances de Noël mais celle-ci a dû être reportée aux vacances de février. Cette période chargée se terminera par les vœux du Maire, la distribution des colis pour les anciens et la galette des rois pour le repas du CCAS qui se dérouleront le même week-end.



Les projets pour l'année 2023 seront donc la fin de la préparation des randonnées « à la découverte de CHARBONNIER LES MINES », la visite du conseil départemental puis celle de la caserne des pompiers de Brassac les Mines ainsi que du musée de la Mine qui devrait devenir dans le futur, un lieu de passage traditionnel pour nos prochains CMJ. Il devrait y avoir également une implication plus grande de leur part sur les festivités du 14 juillet. Et ce sera pour ce CMJ presque la fin de leur mandat qui se terminera en octobre avec une nouvelle élection et un nouveau CMJ.

Nicolas Besson

INFOS DU C.C.A.S.

Infos Pass-culture



Le **pass Culture**, c'est l'application pour toutes les envies culturelles des jeunes de 15 à 18 ans.

Concerts et festivals, cinéma et spectacles, cours de théâtre, de chant, de dessin, livres et bandes-dessinées...

Le pass Culture c'est **20 à 30€** par an de 15 à 17 ans, puis **30€** à 18 ans, à utiliser selon tes envies parmi le catalogue d'offres proposées sur l'application.

Télécharge l'application ou rends-toi sur passculture.app pour créer ton compte.



Plus d'infos sur pass.culture.fr



INFO : Le don du sang, j'y pense et je le fais !

Vous y pensez depuis longtemps, vous venez d'avoir 18 ans, les malades comptent sur nous

Le don du sang se déroulera à la salle polyvalente de Charbonnier les Mines,
Vendredi 27 octobre 2023 de 16h00 à 19h00.

Une collation sera offerte.

Repas des Anciens

Nous allons enfin pouvoir nous retrouver avec nos aînés autour d'un repas le 22 janvier 2023 à la salle polyvalente.

Pour ceux qui ne peuvent pas venir au repas, les colis seront distribués **le samedi 21 janvier au matin** avec les enfants du CMJ que je remercie. Nous vous rappelons que cette animation est réservée aux personnes de + de 70 ans. N'hésitez pas à vous signaler à la mairie si vous êtes concernés.

Prenez bien soin de vous et soyez prudents. Les membres du CCAS reste à votre disposition en cas de besoin, n'hésitez pas à nous contacter.

Notre doyenne nous a quitté ...

Alice Gaume est partie le 18 avril : c'était notre doyenne qui allait avoir 105 ans. Nous avons fêté ses 100 ans entourés de sa famille et de ses amis à la maison de retraite où elle était depuis 2013.

Alice a toujours vécu à Charbonnier bien qu'originaire de Beaulieu. Elle a eu une vie bien remplie avec 5 enfants, 12 petits-enfants, 19 arrière-petits-enfants et 15 arrière-arrière-petits enfants !!!

Nous avons aussi une pensée pour « Dédé » son gendre qui nous a quitté cette fin d'année.



Marie-Laure JACQUET

Ouverture de l'épicerie/tabac/jeux

Mme LAPAYRE Ludivine a ré-ouvert il y a quelques semaines l'épicerie du village. Elle propose des produits locaux, de l'artisanat qu'elle compte développer ainsi que du tabac, la Française des jeux, des bouteilles de gaz et nos quotidiens régionaux La Ruche et La Montagne.

Horaires d'ouverture :

Lundi : 15h30 - 19h30

Mardi/jeudi/vendredi et samedi : 7h30 - 12h30 et 15h30 - 19h30

Mercredi 7h30 - 12h30

Dimanche 8h00- 12h00

N'hésitez pas à lui rendre visite.

Dispositif Mobi-Plus

Dans la vie de tous les jours, se déplacer librement est essentiel. La mobilité est un outil qui favorise l'autonomie des personnes âgées et qui permet de lutter contre l'isolement en milieu rural.

C'est pourquoi le Département du Puy de Dôme a mis en place MOBIPLUS, dispositif simple et solidaire qui permet d'accompagner les déplacements quotidiens.

Les conditions d'accès à MOBI PLUS	J'ai 75 ans et plus Je ne dispose pas d'un véhicule personnel et ne peux pas être régulièrement transporté par un proche Je ne réside pas en EHPAD	Je suis bénéficiaire du RSA	J'ai moins de 26 ans et suis accompagné par une mission locale
A quoi sert le chèque Mobilité	Je peux utiliser les chèques pour tous mes déplacements : Me rendre au marché, chez le médecin, le coiffeur, rendre visite à des amis, faire les courses, etc...	Les chèques vont me permettre de faciliter mes déplacements pour réaliser des démarches d'insertion sociale et professionnelle : recherche d'emploi, entretien d'embauche, formation, etc....	
Comment utiliser le chèque Mobilité	Je peux utiliser les chèques pour payer : Le taxi, partenaire de l'opération	Je peux utiliser les chèques pour payer : Le taxi ou la société de location deux roues, partenaire de l'opération	
Où s'adresser pour obtenir le chèque Mobilité	Un imprimé de demande est disponible : En mairie Dans les maisons de solidarité	Je prends contact avec mon référent au titre du RSA ou mon conseiller à la mission locale	

Les personnes, susceptibles de bénéficier de ce service, doivent remplir l'imprimé et le retourner au :

Conseil départemental du Puy de Dôme - Pôle solidarités Sociales

Direction Solidarité et cohésion sociale

Service Mobilité solidaire

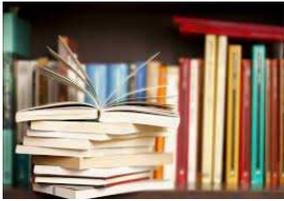
24 Rue Saint Esprit

63033 CLERMONT FERRAND cedex

Les demandes sont examinées par les services du conseil départemental. En cas d'avis favorable, un chéquier qui comprend 20 chèques d'une valeur de 3 € chacun est adressé au domicile des intéressés.

Le chéquier est renouvelable deux fois par an (soit 3 chéquiers par an).

MEDIATHEQUE



Tout au long de la deuxième moitié de l'année 2022, les bénévoles de la médiathèque, ont mis du cœur à l'ouvrage en donnant de leur temps et en s'investissant au maximum, afin de pérenniser et de développer un lieu de culture et d'échange unique.

À l'occasion du 14 juillet, «Charbo fait son show », nous avons non seulement participé à l'événement, en proposant des ateliers de sensibilisation aux outils numériques, sur notre stand durant le forum des associations, mais nous avons aussi pris beaucoup de plaisir à participer à l'organisation de cette journée au sein des différentes commissions de préparation.

Dès le mois de septembre, les enfants scolarisés à Charbonnier ont repris avec leur classe le chemin de la médiathèque, venant tous les 15 jours emprunter des ouvrages, ce dont nous sommes particulièrement heureux.



Parmi toutes les activités mises en place cette année dans nos locaux, nous vous rappelons que notre grainothèque est toujours ouverte. Pour ceux d'entre vous qui se demande, « mais qu'est-ce que c'est déjà la grainothèque ? », c'est un principe gratuit d'échange de graines entre particuliers, vous venez nous voir pour déposer ou venir chercher des graines pour votre jardin, vous voyez c'est simple ! Alors n'hésitez pas !

Durant ces derniers mois, les bénévoles de la médiathèque, on fait la connaissance, de Léa Sibot, référente auprès des médiathèques du secteur, pour la médiathèque départementale du Puy-de-Dôme. Léa nous a entre autres choses, permis d'obtenir le prêt des tablettes, utilisées lors de notre animation du 14 juillet, nous la remercions chaleureusement.

Au fil de nos différentes rencontres, elle nous a aussi proposé son aide afin d'améliorer l'attractivité de notre médiathèque, notamment en ce qui concerne le tri de nos différents volumes.

Bien sûr nous continuerons à mettre le livre et la lecture sous toutes ses formes en avant, en continuant le prêt de livres recouvrant tous les styles et pour tous les publics, Maryse s'occupant avec enthousiasme de l'achat de livres pour notre médiathèque, qu'elle en soit remerciée. Mais nous proposerons encore et toujours des animations tout au long de l'année, notamment avec l'arrivée prochaine d'un casque de réalité virtuelle, au sein de notre médiathèque.

L'ensemble des bénévoles de la médiathèque tenait à profiter de ces quelques lignes, pour remercier tout particulièrement Karine Aulagnier pour sa gentillesse, son enthousiasme, sa disponibilité et son immense énergie créative, qui nous auront permis tout au long de ces années de vous proposer des animations variées et enrichissantes, qui ont grandement contribué à l'arrivée de nouveaux lecteurs à la médiathèque. Nous souhaitons du fond du cœur à Karine, le meilleur pour la suite.

Pour terminer nous vous rappelons, que la médiathèque est ouverte :

- le mercredi matin de 10 heures à 11h30,
- le jeudi après-midi de 16 heures à 18 heures
- le samedi après-midi de 14 heures à 15 heures.

Alors n'hésitez plus pousser la porte et venez découvrir un lieu de culture chaleureux, qui n'attend plus que vous.

Les bénévoles de la médiathèque de Charbonnier les Mines, vous souhaitent à toutes et à tous de très bonnes fêtes de fin d'année et une très bonne année 2023.

RPI LES PETITS MINEURS

101 élèves sont inscrits cette année dans notre école. Composée de 5 classes, elle s'est inscrite dans de nombreux projets.

La classe de CM1/CM2 a participé le 18 novembre 2022 au rendez-vous du carnet de voyage dans le cadre du parcours culturel de l'élève au Polydôme de Clermont-Ferrand.

Les classes de CP/CE1 et de CE1/CE2 bénéficieront de la venue de deux artistes dans le cadre d'un parcours artistique et culturel autour de la thématique "Rythme en fête" dans le but de confectionner des coiffes mobiles. Une structure mobile devrait être réalisée par les classes de MS/GS et CM1/CM2. Ces classes déambuleront dans les rues de Billom en fin d'année scolaire dans le cadre du festival Arts d'école.

Une poétesse interviendra dans les classes de CP/CE1, CE1/CE2 et CM1/CM2 dans le but de participer à la création d'un recueil de poésie en liaison avec l'OCCE 43 et l'OCCE 63.

4 classes sont inscrites à l'USEP (L'Union sportive de l'enseignement du premier degré) et participeront à de nombreuses rencontres sportives dans l'année.

Les élèves des classes de CP/CE/CM participent tous, cette année, au cycle natation. Les séances se déroulent à la piscine d'Issoire.

La classe de TPS/PS/MS participera au défi lecture. Une rencontre sera normalement programmée dans le courant de l'année entre les différentes classes participantes.

Après plusieurs déprogrammations liées à la Covid et aux intempéries, nous avons enfin pu effectuer le voyage scolaire au Vallon du Villaret, le 16 septembre 2022, qui a ravi élèves et accompagnateurs.

En accord avec les bénévoles de la Bibliothèque municipale, les élèves des classes de MS/GS, CP/CE1, CE1/CE2 et CM1/CM2 peuvent emprunter des livres tous les quinze jours. Quant à la classe de TPS/PS/MS, Mme Vezon se charge d'emprunter des ouvrages à destination des élèves de sa classe.

L'Association des parents d'élèves a renouvelé les opérations vente de chocolats, vente de sapins, d'objets de Noël et spectacle de Noël. Les enfants ont été ravis de la prestation de la compagnie « Oh! Z'arts etc » et encore plus de l'arrivée du Père Noël.

Le loto de l'école sera organisé le 04 mars 2023 avec l'aide des délégués de parents d'élèves.

La fête de l'école est programmée au 01 juillet 2023.

Très bonne année à tous.

L'équipe enseignante

Bulletin périodique d'informations municipales

Rédaction : Les conseillers municipaux et les présidents d'associations locales.

Conception, assemblage : Hélène MESTRE, Céline ROUX, Nicolas BESSON, Marie-Laure JACQUET, Rachel HENRY

Tirage : 500 exemplaires à Centre-com à Issoire

Mairie de Charbonnier les Mines - rue de la liberté - 63340 CHARBONNIER LES MINES

Mail : mairie.charbonnier.63340@wanadoo.fr - Tel : 04.73.54.05.24 - Site web : www.charbonnier-les-Mines.fr



Infos associations

CLUB AMITIES ET LOISIRS

L'assemblée générale s'est tenue le 03 septembre 2022 en présence de M. BERTHELOT Pascal et de M. BESSON Nicolas. 90 personnes étaient présentes. Après le mot de bienvenue pour les nouveaux adhérents, le bilan social et financier a été adopté à l'unanimité.

Le montant de la cotisation annuelle reste inchangé. Ce jour-là, le calendrier d'activités a été distribué à chaque personne présente. A ce jour, le club compte 126 adhérents, à jour de cotisation.

Le mardi, nous sommes une quarantaine pour la belote et le scrabble. Le goûter et les boissons froides et chaudes sont offerts. Nous avons plus d'espace depuis que nous avons réintégré la salle polyvalente.

- Le 29 octobre, notre loto a remporté un vif succès. Merci à l'association de Charbonnier présente.
- Le 15 novembre, repas avec orchestre. Nous étions 104.
- Le 20 novembre, concours de belote réservé aux adhérents, 20 doublettes.
- Le 20 décembre, repas de Noël avec orchestre et chaque adhérent a reçu la traditionnelle dinde.

Nous déplorons la disparition d'André PIALOUX, éloigné du club par la maladie. Que des parties de rigolades avec Dédé, c'était la mascotte de nos voyages et nous n'oublierons pas ces bons moments partagés pendant des années.

En conclusion, que dire ?

Que cette pandémie a bouleversé les mentalités. On ne retrouve plus l'ambiance amicale, solidaire, cet esprit minier qui me tient tant à cœur et qui a régné pendant près de 20 années. Et oui, c'était le 3 juin 2003.

Une réunion extraordinaire aura lieu courant 2023. Bonne année à tous.

La présidente, Monique WASIOLEK

COMITE DES FETES

Cette année nous avons pu enfin organiser quelques manifestations :

Nous avons participé à Charbo fait son show en vous proposant en outre des crêpes.

Notre vide grenier de fin septembre a été un succès avec beaucoup d'exposants sous le soleil et notre marché de Noël du 19 novembre a vu venir le Père Noël pour une séance photo avec le studio photo BERTRAND PHOTO.

Pour 2023, nous vous proposons pour l'instant

- un marché aux vêtements et jouets le 11 mars
- participation à Charbo fait son show le 14 juillet
- notre vide-grenier le 17 septembre

Nous vous souhaitons une douce et tendre année 2023

L'équipe du comité des fêtes

Association LA LUMIERE DU MINEUR

Frugères les Mines

Nos actions en 2022 ont surtout porté sur l'Espace de la Stèle du Souvenir :

- **Réalisation et pose des 2 derniers panneaux sur le portique** : un qui relate les obsèques des victimes de la catastrophe de 1952, le deuxième pour montrer les autres réalisations et rénovations visibles à Frugères mais aussi le patrimoine minier à Bayard, Charbonnier les Mines, La Combelle.
- **Réalisation et pose d'une reproduction du Challenge du Souvenir** : Après la catastrophe de 1952, une souscription avait été lancée dans notre village et dans tout le Bassin Minier, afin de créer un symbole durable en mémoire des mineurs. Une statuette en bronze représentant un mineur pelletant du charbon fut donc achetée à Saint-Étienne.

Grâce à un généreux donateur de Frugères, l'entreprise FD SOLUTIONS gérée par Frédéric Dollat, nous avons pu faire réaliser par la société INFRAMET à Arrest, une reproduction à l'échelle "humaine" de cette statuette. Nous l'avons posée à l'espace de la Stèle.

- **Commémoration du 70^{ème} anniversaire de la catastrophe du 20 Mai 1952** au Puits du Parc, lundi 6 Juin 2022 : Près de 200 personnes se sont rassemblées autour de la Stèle. Anciens mineurs, plusieurs membres des familles des victimes étaient là. André Blanquet, dit Trottinette, avait décrit dans un récit le déroulement de cet accident. Il faisait partie des rescapés. Il nous a quittés cette année en Janvier. Pour cette commémoration, l'Association a réalisé, sur la base de son récit, un montage audio-visuel faisant revivre à l'assistance ces heures tragiques.

- **Participation à la fête du 14 juillet à Charbonnier** : Notre stand a accueilli toute la journée une cinquantaine de visiteurs. Nous remercions chaleureusement la municipalité et les associations pour la considération qu'elles accordent à notre association.



Sainte-barbe et tombola pour une Lampe : Samedi 12 Novembre, à l'initiative de La Lumière du Mineur, dans une ambiance sympathique et bon enfant, une centaine de personnes ont fêté Ste-Barbe, patronne des Mineurs, en hommage à leurs parents, grands-parents. En fin d'année 2021, André Blanquet était heureux de donner à l'association, une vraie lampe de mineur. Celle-ci a connu le fond de la mine. Le but était de faire une tombola avec ce lot unique. Le tirage au sort a été effectué ce jour-là, le gagnant est Alain Pastural de La Combelle. Félicitations à lui !

Projets 2023 :

- **Embellissement du socle du challenge à la Stèle** (sur le modèle de la Lampe) et modification du challenge pour lui donner + de relief.
- **Participer à la création, sur le rond-point de Charbonnier, d'une fresque métallique** pour indiquer l'entrée sur le Bassin Minier et symbolisant les métiers des mineurs de fond.
- Participer au projet des maires et élus du Bassin de signaler sur l'A75 notre Bassin Minier.
- Repas du Mineur en Avril/Mai ou Juin 2023
- Commémoration à la Stèle de la catastrophe de 1952, le lundi 29 Mai 2023
- Nous participerons à la fête de Charbonnier le 14 Juillet 2023, aux côtés des autres associations de la commune.

Nous vous rappelons que vous pouvez suivre la vie de l'association :

-sur notre site internet ---> Pour y accéder, taper sur Google ou autre : ''www.lalumieredumineur.fr ''

-sur Facebook ---> Pour y accéder, une fois sur Facebook taper : '' Association La Lumière Du Mineur''

Selon l'évolution de la situation, notre A G annuelle se tiendra en Février 2023, vous serez informés et invités. Nous vous détaillerons, alors, les comptes de l'association, les projets en cours et futurs.

Merci à tous et en particulier à nos donateurs et donatrices : population, Mairies ; et aux bénévoles qui ont travaillé de leurs mains sur les sites.

Nous adressons à tous et spécialement aux mineurs encore parmi nous et à leur famille, nos vœux chaleureux et sincères, de santé et de bonheur.

Le bureau

ASSOCIATION VIZAD'ENDURANCE EQUI PASSION NATURE



Si les années 2020 et 2021 se sont présentées comme des années de survies substantielles, l'envie de continuer, l'optimisme qui nous fait espérer des temps meilleurs, l'envie de nous retrouver et de faire vivre notre cause sportive réside dans le substrat de notre Association et c'est ainsi que notre troisième "Raid du Montcelet" fut un véritable succès. En effet, le 25 septembre 2022, plus de 70 cavaliers d'endurance équestre se sont retrouvés sur le site de la salle polyvalente d'Unzac (63340) pour concourir sur des distances allant de 20 à 100 km.

L'association souhaite à tous une excellente année 2023. Elle espère qu'elle sera riche en projets et en rencontres. Et comme il n'y a pas que le travail qui compte, elle vous souhaite également beaucoup de bonheur sur le plan personnel.

A bientôt en tant que spectateurs, cavaliers ou pourquoi pas bénévoles !!!

La Présidente, Régine Roux

AMICALE LAIQUE

L'amicale laïque a repris les cours de gym en septembre à la salle des fêtes.

Cette année, pas mal de nouvelles recrues sont venues étoffer l'effectif mais il reste de la place pour celles et ceux qui voudraient encore s'inscrire.

N'hésitez plus!

Les cours se déroulent de 10h20 à 11h20 les mardis pour les seniors et de 20h à 21h pour les adultes, les mardis également.

Le 25 mars en soirée, nous faisons venir les Pièces montées de la Couze qui nous présenteront leurs 2 nouvelles pièces.

Bonne humeur assurée !

Au printemps, nous prévoyons une sortie au cabaret du Crest.

Nous participerons aux festivités du 14 juillet.

À l'automne, nous organiserons un bal folk.

En attendant, toute l'équipe de l'amicale laïque se joint à moi pour vous souhaiter de très bonnes fêtes de fin d'année ainsi qu'une très bonne année 2023!

ASSOCIATION « TEAM CHARBO »

Bonjour à tous et toutes,

L'association existe depuis 2011 sur la commune de Charbonnier les Mines.

Elle regroupe, le club de Yoga, l'atelier couture et les ateliers « Mercredis créatifs ».

Les ATELIERS CREATIFS du mercredi de 14h à 16 h devraient reprendre (sauf manque de participants) avec des ateliers pour réaliser des cartes au caractère original et unique pour toutes sortes d'occasion (anniversaire, Noël, Halloween, invitation...), mais aussi réaliser des objets (jeux, rangements, décorations...) en utilisant des techniques issues de tous les loisirs créatifs tel que peinture, collage, tissus, papiers, tampons, photos et ainsi laisser libre cours à l'imagination des enfants.



Nouveauté :

Des ateliers d'initiation à la couture avec des réalisations adaptées à l'âge des enfants, couture à la main ou à la machine, pour réaliser des accessoires pour l'école, des objets modes et pourquoi pas ses premiers vêtements (en fin d'année).

Les **COURS DE YOGA**, animés par Cyrielle, ne seront pas renouvelés pour 2022-2023.



L'ATELIER COUTURE se déroule les mardis soir de 19 h à 21h 00 et plus tard parfois en fonction des projets communs ou de chacune, toujours dans la convivialité et l'amusement. Fort de notre succès, nous sommes au complet.

En 2022, la Team Charbo a pu participer à la réalisation des décorations pour la journée du 14 juillet (Charbo fait son show), et on remet ça pour 2023 !!

L'association participe également à la décoration du rond-point principal du village au grès des saisons ; En cette fin d'année, nous avons aidé les enfants du CMJ à réaliser celles de Noël 2022.

Pour toutes informations sur l'association vous pouvez poser vos questions: prunelle63@orange.fr

La Présidente et tous les membres de l'association vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année et vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2023.



ETAT CIVIL 2022



Naissances

Lexie Jennie MOUGENOT Née le 13 Janvier 2022 Fille de Loïc MOUGENOT et de Jenny BARRY Domiciliés 16 Rue de Montagnat	Abel Alain Olivier POINTUD Né le 09 Juin 2022 Fils de Romain POINTUD et de Anne-Laure BOULAND Domiciliés 4 Allée des marronniers
Joana MARQUES Née le 08 Avril 2022 Fille de Jérémie MARQUES et de Eva OZER domiciliés 8 Lotissement Dynamo	Anna VISAGE Née le 22 Juillet 2022 Fille de Dimitri VISAGE et de Marine MICHON Domiciliés 2 bis chemin du carreau de la Mine
Miguel Adelino Antonio MARQUES CARVALHO Né le 29 Avril 2022 Fils de Daniel MARQUES CARVALHO et de Ambre NARCE Domiciliés 24 Avenue de la République	Naël Roger DELAIR Né le 13 août 2022 Fils de François DELAIR et de Lisiane BAYLOT Domiciliés 13 Avenue Gambetta

Mariage



11 mars 2022 Frédéric DELLAPINA et Silvia BORSATO	09 Juillet 2022 Claire DELARBRE et Loanne MALECKI
14 mai 2022 Thomas TREBUCHON et Anita SOUSA	09 Juillet 2022 Maurice VIGOURT et Charlotte ADDEO

Décès



Gérard Pierre CHAMPEVAL Décédé le 08 Janvier 2022 à Clermont Ferrand	Marcel BOZETINE Décédé le 11 juillet 2022 à Charbonnier les Mines
Paul René MESTRE décédé le 27 Janvier 2022 à Issoire	Yves José BOTO Décédé le 30 août 2022 à Clermont Ferrand
Monique Raymonde Simone DECATTE Décédée le 14 mars 2022 à Issoire	Jean Henri FERRANT décédé le 13 septembre 2022 à Brassac les Mines
Alice GAUME Décédée le 18 avril 2022 à Brassac	André Henri François PIALOUX Décédé le 07 octobre 2022 à Issoire
Annie Reine NICOUX Décédée le 30 avril 2022 à Charbonnier les Mines	Josette PASCO Décédée le 14 octobre 2022 à Saint-Flour
Marie-Paule CHIGNIER Décédée le 09 juin 2022 à Brioude	Rosanna VELASQUEZ Décédée le 08 octobre 2022 à Cébazat
Frédéric Giovanni DELLAPINA Décédé le 04 juin 2022 à Charbonnier les Mines	Alvise Artemio BORSATO Décédé le 19 novembre 2022 à Charbonnier les Mines